

Du lundi 17 mai au jeudi 3 juin 2021

Votez pour élire la direction de votre syndicat

Note explicative pour le vote par correspondance :

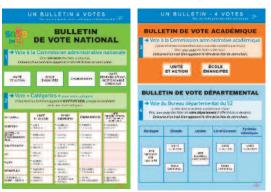
SI JE N'AI PAS REÇU LE MATÉRIEL DE VOTE

je peux imprimer le bulletin de vote disponible sur le site du SNES Bordeaux à l'article «Elections SNES du 17 mai au 3 juin»

Suivre la procédure :

- → Imprimez le bulletin
- → Insérez le bulletin dans une enveloppe vierge (ne rien inscrire sur l'enveloppe)
- → Insérez l'enveloppe dans une seconde enveloppe.
 - ▶ <u>Au verso</u>, indiquez votre nom, prénom, établissement, commune, département, retraité (oui-non) et signez
 - ▶ Au recto, inscrivez l'adresse du SNES (SNES, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux), affranchissez le courrier et postez-le.

Bulletin de vote - 2 pages 4 votes

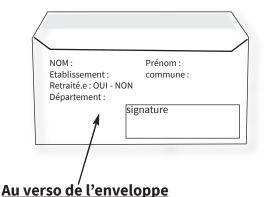


Attention, il s'agit d'un bulletin pour 4 votes!



Glissez votre bulletin de vote dans une enveloppe (ne rien inscrire sur cette enveloppe)

insérez l'enveloppe dans une autre enveloppe



Indiquez votre nom, prénom, établissement, commune, retraité.e (OUI ou NON), le département et la signature. **SNES** 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

Au recto de l'enveloppe

indiquez l'adresse du SNES SNES, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

N'oubliez pas d'affranchir le courrier et postez-le (jeudi 3 juin au plus tard)

